

AVIS IMPORTANT

RESTRICTION D'EAU

Afin d'éviter une pénurie complète, il est demandé aux abonnés du SIDERE de :

- Ne pas remplir les piscines,**
- Ne pas laver son véhicule, ni nettoyer au laveur haute-pression ses espaces extérieurs,**
- Ne plus arroser ses espaces verts – arrosage du potager à l'arrosoir autorisé. (arrosage automatique interdit).**

Ceci jusqu'à nouvel avis. Nous vous remercions de votre collaboration.

Le retour à la normale sera affiché au pilier public des Communes et sur notre site internet.